



Charte pour les producteurs de données : Principes pour la diffusion des jeux de données sur Ponapomi

ponapomi.afbiodiversite.fr

version 1.2 - 2020

Utilisation des jeux de données diffusés par Ponapomi et responsabilité

Le site diffuse les données sur les 11 poissons migrateurs de France métropolitaine produites par l'OFB ou un tiers.

Le producteur de la donnée reste le responsable du jeu de données. L'équipe Ponapomi ne valide pas les jeux de données. La seule modification que l'équipe Ponapomi peut faire est un redécoupage par espèce pour que le jeu de données soit plus pertinent et plus léger. Ponapomi ne transfère pas le jeu de données vers d'autres applications mais elle le rend disponible de manière libre et gratuite sur ponapomi.afbiodiversite.fr sans restriction d'usage.

Ponapomi s'engage à bien indiquer la source du jeu de données : le producteur de données et le fournisseur de données (s'ils sont différents), qui pourront en outre être listés sur la page « acteur » du site.

Périmètre de Ponapomi

Ponapomi donne accès aux jeux de données de deux manières 1) la redirection vers le jeu de données en ligne sur un autre site et 2) le téléchargement du fichier directement depuis le site Ponapomi.

Le jeu de données doit contenir des informations de présence, comportement ou description d'au moins une des 11 espèces amphihalines de France métropolitaine.

- Principes pour la redirection vers un jeu de données en ligne

Pré-requis : le lien doit pointer vers un jeu de données téléchargeable.

L'URL doit être pérenne (permalien) et publique, sans login/mot de passe.

- Principes pour le téléchargement d'un jeu de données

Le jeu de données peut être un ensemble de fichiers zippés. Les formats privilégiés doivent être classiques et réutilisables. Par exemple, un tableau en pdf n'est pas accepté. Formats privilégiés : .csv, .txt. Les couches SIG sont transmises dans un format d'échange et non dans un format propriétaire lisible par un seul logiciel. Exemple MIF/MID

Les bases de données complexes ne sont pas privilégiées : en effet, elles sont souvent organisées pour un besoin particulier qui complexifie leur utilisation par un tiers. Un export des données dans un format plus simple sera privilégié.

Description du jeu de données (métadonnées)

Des échanges en amont entre l'équipe Ponapomi et le fournisseur de données pourront avoir lieu afin de décrire le jeu de données. En effet, Ponapomi n'impose pas de format particulier mais s'assure que le jeu de données est réutilisable. Cela passe par la description du jeu de données :

- **Le renseignement de métadonnées** : nom du jeu de données, période couverte, date de création du jeu de données, territoire couvert (national, régional, local), le nom du

fournisseur de données, un court résumé reprenant l'information sur les producteurs de données et le cadre de production du jeu de données, espèce(s) et stade(s) de développement des individus du jeu de données, moyen d'observation parmi les 10 listés (bibliographie, étude et suivi, pêche professionnelle, pêche amateur, pêche aux engins, pêche scientifique, canne à pêche, repeuplement, station de comptage, observation opportuniste)

- **La définition des attributs du jeu de données**, une courte description et le lien vers les référentiels utilisés et/ou la signification des codes utilisés.

Mise à jour du jeu de données et des métadonnées

Si le jeu de données présente des erreurs, et a été mis à jour, le fournisseur de données est invité à transmettre la nouvelle version du jeu de données à ponapomi@ofb.gouv.fr.

Si le jeu de données est fréquemment mis à jour (plus d'une fois par semestre), le fournisseur de données pourra proposer une fréquence de mise à jour à Ponapomi.

Evolution de la charte

Si la charte évolue, les fournisseurs des données à Ponapomi seront prévenus par écrit et ils devront faire état de leur acceptation ou non des conditions de la nouvelle charte par écrit.

Contact

Pour toutes questions ou remarques, contactez ponapomi@ofb.gouv.fr